Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 46 (1910)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLVIme ANNÉE LAUSANNE

N° 10. 12 mars 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Pensées. — Lettre de Paris. — Lectures pour les enfants. — Chronique scolaire : Jura bernois, Vaud, Bâle-Ville. — Bibliographie. —* PARTIE PRATIQUE : *Causerie morale : Le travail. — Calcul oral : Intérêts simples. — Compte d'un entrepreneur avec un agriculteur. — Carnet de l'instituteur.*

PENSÉES DE « PAR LA LOI VERS LA LIBERTÉ »

Quand on est jeune, ce qui est le plus nécessaire, c'est de pouvoir élever son âme à l'admiration de ceux qui sont grands. La plante a besoin de soleil, la jeunesse a besoin du rayon pur et chaud de l'admiration. (P. 70.)

L'artiste qui ne comprend pas les grands artistes, qui, d'un pinceau tremblant, ne se dit pas : Jamais je n'égalerai ce maître ; le poète satisfait des productions de sa jeunesse, qui n'a pas été découragé par l'admiration pour quelque prodigieux créateur de beauté ; tous ceux qui n'ont pas été humiliés en eux-mêmes, et navrés de leur insuffisance devant les chefs-d'œuvre immortels, ne sont que des incurables de la médiocrité. (P. 70 et 71.)

LETTRE DE PARIS

Abordons ce que j'ai nommé la *partie constructive* de l'ouvrage de M. Brunot. L'auteur y expose successivement : 1° les principes généraux de l'enseignement du français ; 2° ce que doit être l'étude du vocabulaire ; 4° la nécessité et les moyens de coordonner les divers enseignements du vocabulaire, de la grammaire, de la lecture et de la rédaction ; 5° enfin la valeur éducative de l'enseignement de la langue entendu à sa façon.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS. — M. Brunot marque d'abord le but de cet enseignement en disant que l'enfant vient à l'école non

pour apprendre la grammaire, mais pour apprendre la langue. Or, qu'est-ce qu'*apprendre la langue?*

« C'est se mettre en état, d'une part, de tout lire, de tout entendre, sans que rien vous échappe de la pensée d'autrui, et, d'autre part, de tout exprimer, soit en parlant, soit en écrivant, sans que rien de votre propre pensée échappe à autrui. »

Un tel enseignement devra comporter : 1° « tout ce qui pourra accroître la connaissance acquise avant l'entrée à l'école » ; 2° « tout ce qui pourra corriger les mauvaises habitudes contractées dans le même temps ».

L'auteur nous fait entrevoir, au moyen de quelques exemples, combien sont énormes les lacunes de l'enfant à ce double point de vue. Il pose ensuite que les deux études essentielles à poursuivre dans l'école primaire seront la *lecture* et la *rédaction*. Il ne croit pas, toutefois, qu'il soit possible de supprimer tout enseignement *grammatical* ou *lexicologique* suivi en procédant uniquement par voie de lecture expliquée. Ceci pour quatre raisons principales :

1° Aucun livre de lecture — ouvrage complet ou recueil de morceaux choisis — ne peut prétendre réunir en quelques lignes le matériel d'une leçon de vocabulaire.

2° Pour la grammaire, ce qu'on rencontre dans les textes même les plus simples, ce sont des formes exceptionnelles, très usuelles, parce que très anciennes. Est-ce par elles qu'il faut commencer? Evidemment non.

3° Il y a d'autres difficultés encore : termes disparus ou ayant changé de sens qui feront éliminer les auteurs classiques ; mots auxquels les auteurs donnent un sens intéressant, mais personnel, qui n'est pas de l'usage commun, et qui feront éliminer beaucoup d'écrivains modernes, précisément ceux qui ont le plus de « style ».

4° Il y a des obstacles pratiques : d'une part, la prodigieuse habileté qui serait nécessaire au maître pour « ne pas égarer les esprits dans le dédale » des observations sur la grammaire, le vocabulaire, l'orthographe, les idées, le style ; et d'autre part, la méthode rigoureuse dont l'enfant devrait user pour « faire chaque soir le répertoire distinct, par matières, des choses qu'il aura apprises, pour tenir à jour à la fois ses cahiers de grammaire, de vocabulaire, de leçons de choses, de morale, de littérature, etc., résumés qui seront ses seuls livres. »

En conséquence, le fond de la méthode consistera dans l'emploi de *textes spécifiquement choisis et adoptés* en vue de l'enseignement de tels ou tels faits grammaticaux bien déterminés.

2. Enseignement du vocabulaire. — Après avoir établi par des exemples probants la pauvreté habituelle du vocabulaire chez les adultes et sa pénurie chez les enfants, M. Brunot range en quatre catégories les mots que l'école primaire doit s'efforcer d'apprendre à ses élèves. Ces catégories comprennent :

1° Ce qu'il n'est permis à personne d'ignorer des termes courants de la vie ;

2° Un certain nombre de termes qui ne sont pas de cet usage courant, mais qui font connaître à l'enfant des choses auprès desquelles il ne vit pas et qu'il faut pourtant qu'il connaisse ;

3° Certains termes scientifiques qui tendent à devenir d'usage courant ;

4° Des termes abstraits dont l'emploi est fréquent ou qui correspondent à des choses auxquelles notre état social présent donne une importance très grande.

La méthode à employer pour cet enseignement sera déterminée par ce principe : « *Le mot n'a pas de valeur par lui-même, il n'est qu'un signe.* Il ne saurait donc être séparé de la chose qu'il signifie ; la connaissance de la chose doit précéder, ou du moins accompagner la connaissance du mot correspondant. »

Cela équivaut à dire qu'on devra faire usage de la *méthode intuitive*, présenter, autant qu'on le pourra, la *chose* d'abord, le *mot* ensuite.

D'où les règles suivantes :

a) Commencer par les noms des objets qui sont sous la main de l'enfant, les adjectifs exprimant les qualités qu'il y constate, les verbes désignant les actions qu'il fait lui-même ou voit faire autour de lui ;

b) Ne faire jamais apprendre par cœur les listes de mots classés de diverses manières, que fournissent les livres, dictionnaires ou autres. Les mots ne sont que les matériaux de l'enseignement ; ils doivent, pour être appris, entrer dans des textes ;

c) Recourir aux échantillons du musée scolaire pour augmenter le nombre des mots déjà acquis ;

d) Employer les images quand on peut montrer les choses (Ici l'auteur a placé une fort intéressante critique de l'image, que je regrette de ne pouvoir même résumer) ;

e) Pour ce qui est des mots abstraits, partir toujours de la notion concrète correspondante.

A ces acquisitions procurées à l'enfant par l'emploi des procédés intuitifs s'ajoutera un *enseignement théorique du vocabulaire montrant comment se forment les mots.* La portée de l'enseignement sera ainsi décuplée, grâce à l'« instinct analogique ». Bien entendu, des précautions seront prises pour que l'enfant ne dépasse pas par l'analogie les limites de l'usage (p. ex. pour qu'il ne fasse pas *vieillardin* à l'image d'*enfantin).*

Voici les principales observations que fait l'auteur au sujet de cet enseignement théorique :

a) Règle de méthode : S'appuyer sur les connaissances acquises pour les corriger et les développer.

b) Nature des exercices : 1° D'après un mode de formation observé sur un mot donné, faire trouver des mots obtenus de la même manière ; 2° Etudier l'application à un même mot de divers moyens de formation.

c) Prévision des plus graves difficultés que l'on rencontrera : il en est une qui résulte des doubles formes *populaire* et *savante.* On la résoudra en faisant étudier au début les mots populaires usuels, et plus tard les mots savants, après avoir fourni aux élèves le radical savant. Une seconde réside dans les mots dont toute la famille est *étrangère*, comme le mot *mètre*, par exemple. De ceux-là on se gardera pendant longtemps. — Une troisième, plus grande encore, tient à l'existence des *mots composés*, vu qu'il y a souvent une contradiction absolue entre leur sens et leur forme (ainsi le mot *pomme de terre*, qui a l'air de faire trois mots, comme *motte de terre*, et ne désigne pourtant qu'une chose). Le moyen

d'en sortir est de montrer les objets quand on le peut, et pour tous les autres cas, de remettre au plus tard possible.

Il importe de remarquer que dans toutes ces leçons — intuitives et théoriques — l'étude du *sens* des mots est toujours simultanée à celle de la *forme*. Un moment arrive toujours où l'on peut instituer des exercices spéciaux sur le sens. Alors, « dans chaque lecture, dans chaque dictée, chaque fois qu'on se trouvera en présence d'un texte quelconque, des observations devront être faites sur les acceptions simples ou figurées des mots intéressants qui seront rencontrés. » Mais la plus grande prudence et la plus grande discrétion seront toujours de rigueur, la *sémantique* se heurtant à mille obstacles dès qu'on essaie de la transporter à l'école primaire.

(Un problème d'ordre tout pratique posé en passant : doit-on *faire expliquer des mots?* — Rarement, répond l'auteur, à cause de la difficulté extrême de toute *définition*. La *description* des choses sera généralement préférée.)

En terminant cette question du vocabulaire, M. Brunot se prononce sur la valeur de certains exercices qui sont en faveur dans les classes. Il admet la recherche des *synonymes*, à condition que l'on exerce l'enfant « à distinguer les nuances des mots que rapproche une idée générale commune » et qu'on lui fasse « trouver pourquoi, dans tel texte, on a employé l'un et non l'autre. » — Il exclut la recherche des *paronymes* et des *homonymes* comme exposant l'élève à confondre les mots plutôt que lui apprenant à les distinguer, la *mise en vers* d'un texte en prose dépassant les moyens de l'enfant, et les *études étymologiques* pour cette raison que l'« on ne saurait expliquer à l'élève ce qu'il ne sait pas du tout. » — Enfin l'usage du *dictionnaire* est recommandé, car il est excellent que les enfants apprennent à s'en servir.

Telles sont, ramenées à leur plus simple expression, les idées de notre auteur sur l'enseignement du vocabulaire français. Si je ne m'étais pas donné pour seul objet de vous le faire connaître, j'aurais pris la liberté de faire mes réserves au moins sur deux points : l'interdiction des définitions de mots et la proscription des exercices étymologiques. Je crois avoir de bonnes raisons d'admettre et ceux-ci et celles-là, sous de certaines conditions qui seraient à préciser. Si l'occasion d'en reparler ici s'offrait un jour à votre correspondant, il ne manquerait pas de la mettre à profit.

H. Mossier.

(La fin prochainement.)

LECTURES POUR LES ENFANTS

Démolir est chose aisée ; reconstruire est plus difficile ! C'est l'expérience que font ceux qui essaient de reconstituer une littérature pour la jeunesse. La littérature « indienne et policière » — permettez-moi de l'appeler ainsi — a rapidement acquis droit de cité chez la gent écolière. Pourquoi ? C'est toute une pédagogie. Elle a su d'abord prendre comme cadre des contrées mystérieuses inconnues à l'enfant. Premier attrait : l'inconnu. Dans cette nature, se meuvent des personnages actifs, agiles, fins renards, sachant se débrouiller et faire face à tout ; ils ont l'imagination féconde, la pensée prompte, une décision rapide. Pour l'enfant, ce sont des héros, et il les aime. Deuxième attrait : des personnages

héroïques. Les situations sont imprévues, multiples, compliquées, palpitantes et tragiques ; elles ne se devinent pas, elles arrivent subitement. Troisième attrait : des situations tragiques. Que faut-il de plus pour capter l'intérêt de l'enfant !

Les historiettes à l'eau de rose qu'on lui offre communément ne lui disent rien ; elles l'ennuient et le lassent rapidement. Que ceux qui croient l'intéresser avec cela se désillusionnent. L'enfant est difficile, très difficile à intéresser. Les pédagogues en savent quelque chose.

Dans les livres, il aime à trouver des personnages jouant des rôles que lui-même s'attribue de préférence dans ses jeux. Il a de la vie à dépenser ; il veut de beaux exploits, des actes retentissants, des caractères originaux et non quelconques. Et bien ! gardons-lui ce même cadre, ces mêmes actions, ces mêmes héros, mais faisons-en des héros du dévouement, du bien, du devoir, du patriotisme. Et si ce n'est pas suffisant, demandons-en à notre histoire nationale ou à l'histoire générale ; ils y abondent et l'enfant aime les héros du patriotisme. Rappelons-nous notre enthousiasme juvénile à l'ouïe des récits de la « Petite vedette lombarde » ou du « Tambour sarde » d'Edmond de Amicis. Quel enfant n'a pas été empoigné par ces récits héroïques ?

Voilà de la bonne littérature et dont l'enfant ne se lassera jamais. Donnons cela à la jeunesse ; procurons-lui de semblables récits ou pris dans d'autres domaines (chasse, navigation, montagne, etc.). Publions-les sous forme de brochures ou de feuilles illustrées, et je crois, qu'ainsi faisant, il sera encore temps d'endiguer le flot envahisseur de la littérature malsaine.

Avant de terminer, permettez-moi de vous signaler, d'une façon tout à fait désintéressée, une publication mensuelle, qui essaie justement de fournir à notre jeunesse une lecture saine et intéressante. C'est la *Fourmi*, revue mensuelle, au prix de un franc l'abonnement. Tous les instituteurs en auront sans doute reçu quelques exemplaires à l'examen, et auront pu se rendre compte de « visu » du contenu de ce petit périodique. Pour ma part, lors de l'apparition du dit journal, il y a quelques années, j'ai été fortement déçu ; j'ai eu l'impression que la *Fourmi* ne comprenait pas bien les enfants et qu'elle voulait trop catéchiser. Aujourd'hui, elle me semble avoir réalisé un grand progrès ; ses histoires ont plus de vie, plus d'originalité et les illustrations sont plus soignées. Elle doit intéresser les enfants et les instituteurs feront bien de la recommander à leurs élèves.

A. Dumuid.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Deux belles carrières.** — Travailler pendant plus de 40 ans, sans défaillance ni faiblesse d'aucune sorte, à une tâche aussi belle que celle de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, dépenser, au cours d'une aussi longue période d'activité, tout ce qu'une intelligence est capable de fournir et tout ce qu'un cœur est à même de donner ; se dévouer, en somme, simplement, modestement, sans aucun espoir de récompense, tel est l'admirable exemple que deux institutrices de l'école secondaire viennent de donner au corps enseignant, aux familles et aux autorités scolaires de Saint Imier. Nous vou-

lons parler de deux sœurs, Mlles Georgine et Alix Bourquin qui, sur leur demande, viennent d'être mises à la retraite.

Qu'il nous soit permis de relever dans ce journal ce qu'une pareille carrière présente de courage, de vaillance et de dévouement, de nous étonner même que les pouvoirs publics et les autorités scolaires de notre canton n'aient pas songé à témoigner, à ces deux braves institutrices, la gratitude qui leur était due depuis longtemps, par un hommage public de déférence émue, par une manifestation quelconque de sympathie cordiale et sincèrement affectueuse.

Dans ce siècle d'anniversaire plus ou moins glorieux, on acclame volontiers, dans d'autres sphères, les vétérans dont les cheveux ont blanchi au service d'un établissement ou d'une administration quelconque; les vieux employés fidèles, les soldats survivants des anciennes campagnes, les leaders des luttes politiques sont partout choyés et fêtés dans des réunions où l'on exalte leur fidélité au devoir, leurs qualités d'endurance et de résistance à l'assaut des années, leur opiniâtreté dans les batailles des partis, mais personne ne songe à glorifier, comme elles mériteraient de l'être, certaines existences qui, pour être moins bruyantes, moins tapageuses, plus modestes, n'en sont pas moins dignes d'admiration et de profond respect. Mlles Bourquin ont beaucoup semé pour la gerbe future, pour la moisson d'espoir, et leur œuvre faite de patience, de douceur et de bonté a déjà porté de beaux fruits. Les nombreuses générations d'enfants, qui ont eu le bonheur de recevoir leur enseignement, si profondément pénétré de tendresse affectueuse, d'intelligence éclairée, de raison toujours soucieuse de l'avenir, garderont de leurs maîtresses vénérées un joyeux et impérissable souvenir, et si quelque chose pouvait consoler de leurs classes perdues nos chères collègues qui s'en vont, c'est ce témoignage d'unanimes regrets qui les suit dans leur retraite.

A besogne faite, joyeux repos. Jamais la parole de Voltaire ne trouva meilleure application, et nous souhaitons que Mlles Bourquin puissent goûter dans la paix, le calme et la sérénité des jours qu'elles vont vivre désormais, tout ce que cette belle pensée du célèbre écrivain contient de reposant pour les consciences droites, de réconfortant pour l'âme et le cœur. E. V.

VAUD. — **Grandcour.** A la suite d'une conférence donnée il y a quelques jours par M. Decoppet, chef du Département de l'Instruction publique, le Conseil communal vient de décider, à l'unanimité de ses membres, la création d'une école primaire supérieure.

Dans l'intention des autorités, cette classe s'ouvrirait déjà en avril prochain.

⁂ **Examens annuels et promotions.** — Après la longue série des mois d'hiver, voici les premières circulaires qui annoncent la clôture de l'année scolaire. L'examen écrit, dictée et arithmétique, est fixé au 29 mars, puis viendront les épreuves orales, qui suivront immédiatement. Souhaitons que chacun soit récompensé de son travail et que les dictées d'examen ne renferment pas trop de pièges tendus à la sagacité de nos élèves. De divers côtés, on exprime le désir que *L'Educateur* publie de nouveau les travaux d'examen, comme cela avait lieu précédemment. Même pour nos collègues des cantons romands, les dictées et les problèmes auraient un intérêt comparatif et la collection complète des épreuves écrites pour les cantons de la fédération romande serait énormément utile à tous

les maîtres qui n'ont pas toujours sous la main les feuilles d'examen. En France, les journaux pédagogiques publient régulièrement les travaux d'examens pour certificats d'études; nous croyons donc que la publication des travaux imposés, dans notre organe central, serait bien accueillie partout. — La moyenne de promotion d'une classe à l'autre reste fixée à 2,5 comme note maximum. — A Lausanne, il sera décerné pour la 3me fois 18 prix Osiris, dont 10 à des élèves garçons et 8 à des élèves filles. Le prix Osiris consiste en un carnet de la Caisse d'épargne du capital de 50 fr. Les lauréats ne pourront disposer de cette somme avant leur majorité ou leur mariage. Selon la volonté du testateur, ce prix sera décerné aux élèves jugés les plus dignes et les plus méritants, sans distinction de culte. H. Gz.

⁂ **Montreux.** — La commune des Planches vient d'ouvrir un concours pour les plans d'un nouveau bâtiment d'école. Le coût de l'édifice ne devra pas dépasser 300 000 francs.

⁂ **Ecole normale.** — L'exposition de dessins et travaux manuels est ouverte à l'Ecole normale, 3me étage, *Salle Est*.

BALE-VILLE. — **Trop de leçons aux petits du degré inférieur.** — Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de diminuer provisoirement, pendant une période de trois ans, le nombre des heures de classe dans les degrés inférieurs de l'école primaire. Cette mesure est destinée à soulager le budget de l'instruction publique. L'adoption de la proposition gouvernementale permettrait de tenir chaque jour trois classes de garçons et deux classes de filles dans le même local. De cette façon, l'on espère arriver jusqu'en 1913 sans avoir besoin de construire de nouveaux bâtiments scolaires. Le total pour les quatre classes inférieures des heures hebdomadaires serait pour les garçons de 94 au lieu de 96; pour les filles, de 90 au lieu de 99. Par contre, le nombre des « jardins d'enfants » serait augmenté, pour permettre d'occuper et de surveiller les élèves pendant leurs heures de liberté.

BIBLIOGRAPHIE

Le Mariage de Germaine, par Aloys de Molin. — Roman. 1 vol. in-18, broché, 2 fr. 50; relié, 3 fr. 75.

C'est en 200 et quelques pages alertes, teintées légèrement d'un aimable scepticisme, un roman lausannois plein de vie.

Les vicissitudes de Louis Fleurdelys, un jeune homme de Prilly, à la recherche d'une femme; les angoisses de Germaine, les terreurs qui l'assiègent à la suite d'un charmant coup de tête; les remontrances d'une tante pleine de préventions contre le mariage et ingénieuse à favoriser ses propres désirs; les suspicions de Mme Fleurdelys mère, à l'égard des « pimbèches » de la ville; enfin l'habile intervention d'amis dévoués qui hâte le bonheur des jeunes... et la fin du roman, tout cela est conté en un langage savoureux, étincelant de verve.

Il y a dans ce volume, où agissent des figures lausannoises connues, quantité de petits tableaux fort bien brossés : le culte à l'église des Terreaux, un matin de

dimanche à St-Laurent, la soirée folichonne au Kursaal, la visite des fiancés à la cure de Prilly, la veillée des « bricelets » chez la vieille mère sont d'entre les mieux venus.

Le *Mariage de Germaine* est un de ces volumes qu'il fait bon lire en famille.

G. A.

Eburodunum. Librairie Rouge, à Lausanne.

Sous ce titre, M. John Landry, syndic et député d'Yverdon, publie un intéressant et savant commentaire des inscriptions romaines trouvées à Yverdon et dans ses environs. On sait, en effet, quelle était l'importance d'Eburodunum, comme cité romaine. De simple *Vicus Eburodunensis* (de 56 av. J.-C. à 264 de notre ère), elle devint ensuite le *Castrum Eburodunense* ou camp fortifié d'Yverdon, incendié en 407 par les peuplades germaniques qui firent irruption dans notre pays. Des fouilles récentes, complétant celles faites en 1825, ont mis au jour des substructions de bâtiments avec hypocaustes, aqueducs amenant l'eau sulfureuse, restes d'un temple, fours, grains et blé carbonisés, etc., le tout entouré d'un formidable mur d'enceinte dont les tours et les fondations sont encore visibles. Tout ce qui a pu être conservé intact a pris le chemin du musée d'Yverdon, très riche en trouvailles archéologiques. Mais des autels votifs, des monuments dédiés à des personnes illustres, des pierres milliaires, trop lourds et trop encombrants pour être catalogués, sont depuis assez longtemps au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville où ils ne tentent guère la curiosité du public. Avec une réelle compétence et une érudition sûre, M. John Landry donne sur les inscriptions gravées sur ces monuments des éclaircissements fort intéressants. Les amateurs d'archéologie et d'histoire y apprendront des choses nouvelles et pénétreront mieux dans cette âme helvéto-romaine, si complexe, si lointaine et si différente de la nôtre.

Espérons que, grâce à la publication de M. Landry, les visiteurs de l'antique cité d'Yverdon et même ses habitants, jetteront un coup d'œil moins distrait sur ces pierres recouvertes de poussière. Après avoir fait le tour du Château et du monument Pestalozzi, nos collègues n'auront qu'à franchir la porte de l'Hôtel de Ville pour se rtouver en face des monuments décrits par notre savant auteur.

H. Gailloz.

Kopfrechnen für das 7, 8, und 9. Schuljahr an Sekundar, — Real — und Bezirksschulen, sowie für Handelsschulen von K. Ebneter. St. Gallen, Fehr'sche Buchhandlung fr. 3, 70.

Ce livre de calcul mental renferme un choix très varié de questions sur les nombres entiers, les fractions, les réductions à l'unité, les calculs du pour cent et du pour mille, les gains et les pertes, les intérêts, les escomptes, les partages, les mélanges, les alliages, le change et, pour finir, sur la géométrie; le tout réparti dans quatorze chapitres où l'on trouve des calculs abstraits et des problèmes dont les réponses sont toujours indiquées. Cet ouvrage rendra certainement d'excellents services aux maîtres secondaires de la Suisse allemande; ceux de la Suisse romande, à qui l'allemand n'est pas trop étranger, pourraient aussi en faire un usage fructueux.

L. J.

PARTIE PRATIQUE

CAUSERIE MORALE (SOCIALE)

Degré supérieur et degré moyen.

Plan pour un mois :

Développer, chaque semaine, un des résumés suivants. L'appuyer de faits, de récits, d'exemples.

I. Pourquoi nous devons travailler.
II. Comment doit être fait le travail.
III. Le travail a créé le progrès et le bonheur.
IV. Pourquoi nous devons fuir la paresse.
V. Le travail a sauvé l'humanité. Il procure à l'homme les joies les plus variées et les plus profondes.

I

Pourquoi nous devons travailler.

Nous devons travailler parce que sous peine de mourir, il nous faut lutter contre le froid, la faim, la souffrance, la maladie, le malheur, et aussi contre la méchanceté, le mensonge, les abus de la force ou de l'argent.

Par le travail, on progresse : les efforts de l'un servent à tous et au progrès de l'humanité entière.

Le travail fortifie le corps. Il donne aux membres de la force, de la précision ; il active la circulation du sang et nous maintient en bonne santé physique et morale. Il fortifie notre intelligence, la développe et lui apprend à observer avec soin pour faire bien et toujours mieux.

Exemples : la vie des hommes préhistoriques. — Les premières sociétés ou clans : l'union fait la force. — Les serfs, les hommes libres ; le travail libère de la servitude. — Savants, inventeurs, hommes de génie qui furent de grands travailleurs (en citer). — Les rois fainéants. — Les peuples paresseux. — Développement, progrès, vitalité des nations travailleuses (en citer).

II

Comment doit être fait le travail.

Pour être bon et profitable, le travail ne doit être fait ni avec dissipation, ni avec précipitation, ni avec impatience. Il doit être fait avec calme, attention, ordre, persévérance et réflexion. Si l'on veut qu'une chose réussisse, il faut la faire avec méthode. Le travail demande encore de l'initiative et de la décision, N'attendons pas de nous sentir « en train » pour nous mettre à l'ouvrage. Même si nous n'avons pas goût à telle ou telle besogne, faisons de suite l'effort nécessaire et l'entrain viendra.

(Exemples tirés de la vie scolaire et de la vie journalière.)

III

Le travail a créé le progrès et le bonheur.

Le plus petit travail que nous faisons est profitable non seulement à nous-mêmes, mais à la nation, mais à l'humanité. Par nos efforts, si minimes soient-ils, nous collaborons au progrès, au bonheur de la race entière : il y a loin du silex préhistorique de nos ancêtres aux outils admirables que nous possédons aujourd'hui !

L'idée que ce que nous faisons nous perfectionne, est utile à notre semblable, à notre famille, à notre pays peut-être, ne nous donne-t-elle pas de la satisfaction, ne nous rend-elle pas heureux ?

Le travail contribue aussi au progrès et au bonheur en créant l'union, l'association entre les hommes. Seuls, nous pouvons peu ; unis, nous pouvons beaucoup. C'est l'union parmi les hommes qui a permis les grands progrès sociaux, moraux et industriels, et qui a affranchi beaucoup de peuples de la servitude.

Exemples. — Le bon père de famille, par son labeur, assure aux siens le pain, le toit, le feu, le vêtement, le bien-être : c'est du bonheur pour lui, pour les siens et aussi pour la nation à laquelle il donne des citoyens utiles et non des abandonnés, des vagabonds à charge pour l'Etat.

Le bon écolier, en travaillant et en donnant l'exemple du travail, est heureux et donne du bonheur à son maître, à ses parents ; il sert son pays par le bon exemple qu'il donne à ses camarades.

Bienfaits apportés par les sociétés coopératives, les syndicats agricoles, dans pays où ils existent. Les inventions (métiers à tisser, application des machines à l'industrie) ont créé des progrès et du bien-être. L'union des cantons primitifs de la Suisse a créé la liberté et enfanté le progrès, le bonheur de notre pays,

IV

Pourquoi nous devons fuir la paresse.

La paresse est un défaut dangereux car non seulement elle est la négation de toute énergie, de tout progrès, mais elle peut devenir un danger social. En effet, n'est-ce pas parmi les paresseux que se recrutent tous ces vagabonds, ces vauriens, ces gens sans ressources que l'Etat doit entretenir à grands frais dans des hôpitaux ou des prisons et qui sont donc une charge pour la société entière, que se recrutent aussi ces malfaiteurs de tous genres qui sont un danger pour leurs semblables ?

La paresse est un obstacle à la civilisation, à un avenir social meilleur.

Le mauvais ouvrier est un paresseux redoutable aussi : la négligence, le peu de soucis qu'il apporte dans son travail peuvent entraîner à leur suite de grandes catastrophes. Une « paille » laissée dans une des poutrelles ou des pièces entrant dans la construction d'un pont ou d'une maison, en amène l'écroulement.

Exemples : Citer des peuples énergiques et travailleurs des pays où la civilisation atteint un haut degré.

Citer des peuplades nègres ou sauvages, paresseuses et sans aucune civilisation livrées encore quelques-unes à l'anthropophagie.

Exemples d'individus, devenus des bandits redoutés parce qu'ils n'avaient pas voulu travailler, négligences ayant entraîné de grandes catastrophes : rencontres de trains, explosions diverses.

V

Le travail a sauvé l'humanité.

Il procure à l'homme les joies les plus profondes et les plus variées. Sans le travail, la race humaine se serait abâtardie ; elle aurait végété et se serait éteinte misérablement. Nous devons notre énergie, notre vitalité au travail, à celui surtout qui demande de la lutte ; au travail que nous soutenons chaque jours contre les forces naturelles et aussi contre nous-mêmes, contre nos défauts.

C'est le travail exigeant de l'effort qui fait les races fortes. Un travail facile et agréable ne forme l'homme ni à la patience ni à la persévérance, ni à la volonté et ne lui donne plus le sentiment de sa puissance.

Vaincre une difficulté, n'est-ce pas un grand bonheur ? Et si nous avons une grande satisfaction de réussir nos travaux, c'est parce que nous avons alors le sentiment de ce que nous pouvons faire, de notre valeur.

Le travail est l'épanouissement de l'intelligence et de la volonté humaine. L'homme heureux est donc celui qui aime le travail, qui trouve qu'aucun plaisir, qu'aucune distraction ne valent le sentiment joyeux que donne un labeur bien accompli.

Sous l'influence de ce sentiment naissent les efforts pour une marche toujours plus en avant, apportant à l'humanité la paix et le bonheur.

Exemples : Luttes des premiers êtres contre les éléments. — Les défauts, les vices nous font perdre non seulement notre santé morale mais notre santé physique.

L'époque de la décadence chez les Romains. — Les peuples du midi chez lesquels la lutte pour la vie est moins intense que chez les peuples du nord n'ont pas la même énergie et ne progressent que lentement.

La jeune fille qui vainc sa paresse pour tenir le ménage de ses parents reluisant d'ordre et de propreté, quelle n'est pas sa satisfaction ?

Quelle immense satisfaction éprouve aussi l'apprenti qui réussit l'objet qu'on lui a confié ? Et le laboureur qui grâce à son travail, obtient de superbes récoltes ? Et l'écolier, qui a vaincu les difficultés d'un problème ou d'une dictée orthographique ? etc. Et l'inventeur ? Et l'homme qui perfectionne une plante alimentaire, un fruit ?

Résumé

Les pensées suivantes seront citées souvent ; inscrites sur le tableau noir pour un certain laps de temps. — Elle fourniront la matière de modèles d'écriture. — Commentées, elles serviront de thème pour des compositions orales ou écrites.

C'est par le travail que les hommes ont conquis la liberté du corps et la liberté de l'intelligence.

Le travail affranchit de la servitude matérielle et morale.

Beaucoup de souffrances proviennent du mauvais travail ; beaucoup de nos joies découlent du travail bien et joyeusement accompli.

Le travail crée du bonheur par ses effets matériels ; il en crée aussi par ses effets moraux.

(Idées principales tirées du Manuel : *La morale à l'école*, de Jules Payot).

Marie Métral.

Exercices. — *Orthographe*. — *Dictée*.

La plupart des plantes qui servent à notre alimentation ont été créées par l'homme ; des générations de cultivateurs les ont améliorées. Le froment ne pousse nulle part à l'état sauvage : c'est l'intelligence et le travail humains qui l'ont fait. — Aussi regardons avec respect le pain qu'on met sur la table. Que d'intelligence, d'efforts et de travail il représente ! Avec le boulanger qui pétrit sa farine, collaborent les hommes qui ont inventé la culture, amélioré le blé, perfectionné le labour, les semailles, les moissons, imaginé le fléau puis les machines à battre, à vanner ; ceux qui ont découvert l'art de broyer le grain pour en faire la farine, l'art de faire la pâte ; ceux qui ont trouvé le levain et les propriétés de la cuisson.

Tous ces aides qui ont disparu depuis longtemps déjà, ont travaillé pour nous D'autre part, les paysans qui ont cultivé leurs champs, semé, récolté ; les ingénieurs qui ont construit les routes, les chemins de fer, les locomotives et les wagons qui ont apporté le blé, tous ont contribué à nous donner le pain que nous mangeons.

(D'après Jules Payot. (*La morale à l'école*).

Exercices *faisant suite à la dictée* (*oraux puis écrits*).

I. Chercher les mots de la dictée avant des homonymes, nommer ces homonymes et construire une phrase avec chacun.

II. Chercher les mots de la dictée ayant des synonymes ou pouvant se remplacer par des expressions équivalentes. — Refaire la dictée en employant ces synonymes ou ces expressions. Ex. : Presque tous les végétaux qui sont employés pour notre nourriture, ont été produits par l'homme ; des familles entières d'agriculteurs les ont rendus meilleurs, etc.

III. Indiquer les verbes de la dictée et les noms y correspondant. Ex. : servent, le service, le serviteur, la servante, etc.

IV. Conjuguer les verbes créer, croître et broyer.

V. Analyse grammaticale de quelques phrases.

VI. Analyse logique de quelques phrases.

VII. Indiquer quelques plantes perfectionnées par l'homme : par quels moyens elles ont été perfectionnées (greffe, engrais, sélections, etc).

M. Métral.

CALCUL ORAL

Degré supérieur.

Intérêts simples.

I. Intérêt annuel.

1. Quel est l'intérêt annuel de :

a)	9 fr. à 4 %	(0,36 fr.)	*b)*	270 fr. à 3 %	(8,10 fr.)
	30 fr. à 3 ½ %	(1,05 fr.)		4000 fr. à 3 ¾ %	(150 fr.)
	72 fr. à 5 %	(3,60 fr.)		6500 fr. à 4 %	(260 fr.)
	600 fr. à 3 ¼ %	(19,50 fr.)		50000 fr. à 4 ½ %	(2250 fr.)
c)	304 fr. à 3 %	(9,12 fr.)	*d)*	1240 fr. à 3 ¼ %	(40,30 fr.)
	465 fr. à 4 %	(18,60 fr.)		960 fr. à 4 ½ %	(43,20 fr.)
	6020 fr. à 3 ½ %	(210,70 fr.)		84 fr. à 3 ⅓ %	(2,80 fr.)
	7009 fr. à 5 %	(350,45 fr.)		5600 fr. à 3 ¾ %	(210 fr.)

2. Que deviennent les capitaux suivants placés pendant une année ?

a)	60 fr. à 3 ½ %	(62,10 fr.)	*b)*	900 fr. à 4 ½ %	(940,50 fr.)
	95 fr. à 4 %	(98,80 fr.)		390 fr. à 3 %	(401,70 fr.)
	250 fr. à 3 ½ %	(258,75 fr.)		7500 fr. à 5 %	(7875 fr.)
	300 fr. à 3 ¾ %	(311,25 fr.)		12000 fr. à 3 ¼ %	(12,390 fr.)

II. Intérêt pour plusieurs années.

3. Quels sont les intérêts de :

a)	15 fr. à 3 ⅓ % pendant 2 ans ?	(1 fr.)
	90 fr. à 4 % pendant 5 ans ?	(18 fr.)
	700 fr. à 2 ½ % pendant 3 ans ?	(52,50 fr.)
	450 fr. à 4 % pendant 4 ans ?	(54 fr.)
b)	3500 fr. à 4 % pendant 7 ans ?	(980 fr.)
	9000 fr. à 3 % pendant 9 ans ?	(2430 fr.)
	125 fr. à 5 % pendant 8 ans ?	(50 fr.)
	5200 fr. à 3 ¼ % pendant 10 ans ?	(1690 fr.)

4. Que deviennent les capitaux ci-dessus placés à intérêts simples :

a)	450 fr. à 4 % pendant 2 ans ?	(Int. = 2 × 18 fr.)	(486 fr.)
b)	700 fr. à 5 % pendant 3 ans ?	(Int. = 3 × 35 fr.)	(805 fr.)
c)	250 fr. à 3 % pendant 4 ans ?	(Int. = 4 × 7,50 fr.)	(280 fr.)
d)	1600 fr. à 3 1/2 % pendant 5 ans ?	(Int. = 5 × 56 fr.)	(1880 fr.)

III. Intérêt pour une partie d'année.

5. Que rapportent :

a)	1600 fr. à 2 ¾ % pendant 6 mois ?	(½ an. = 22 fr.)
	320 fr. à 3 % pendant 4 mois ?	(⅓ an. = 3,20 fr.)
	840 fr. à 5 % pendant 3 mois ?	(¼ an. = 10,50 fr.)
	24000 fr. à 3 ¼ % pendant 2 mois ?	(⅙ an. = 130 fr.)
b)	540 fr. à 3 % pendant 9 mois ?	(¾ an. = 12,15 fr.)
	1500 fr. à 5 % pendant 8 mois ?	(⅔ an. = 50 fr.)
	60 fr. à 3 % pendant 7 mois ?	(7/12 an. = 1,05 fr.)
	18000 fr. à 4 % pendant 10 mois ?	(⅚ an. = 600 fr.)

6. Que deviennent :

a) 900 fr. placés à 4 % du 1er janvier au 1er juin ? (5 mois = 15 fr.)

b) 1800 fr. placés à 5 % du 1er mai au 31 décembre ? ($^2/_3$ an. = 60 fr.)

c) 6000 fr. placés à 3 % du 1er juillet au 1er juin ? (11 mois = 165 fr.)

d) 8000 fr. à $3\,^3/_4$ % du 15 janvier au 15 octobre ? $^3/_4$ an. = 225 fr.)

a) 915 fr. ; *b*) 1860 fr. ; *c*) 6165 fr. ; *d*) 8225 fr.

IV. Intérêt pour années et fraction d'année.

7. Quels sont les intérêts simples de :

	Int. annuel.	*Int. total.*
a) 72 fr. placés à 5 % pendant $1\,^1/_2$ an ?	(3,60 fr.	5,40 fr.)
400 fr. placés à 3 % pendant $2\,^1/_4$ ans ?	(12 fr.	27 fr.)
2500 fr. placés à 4 % pendant $3\,^3/_4$ ans ?	(100 fr.	375 fr.)
6000 fr. placés à $3\,^1/_2$ % pendant $1\,^2/_3$ ans ?	(210 fr.	350 fr.)
b) 1200 fr. placés à 5 % pendant 1 an 4 mois ?	(60 fr.	80 fr.)
60 fr. placés à 4 % pendant 2 ans 7 moie ?	(2,40 fr.	6,20 fr.)
1800 fr. placés à $3\,^1/_3$ % pendant 1 an 1 mois ?	(60 fr.	65 fr.)
500 fr. placés à 3 % pendant 3 ans 4 mois ?	(15 fr.	50 fr.)

8. Que deviennent :

a) 200 fr. placés à 3 % du 1er janvier 1908 au 1er avril 1909 ?

Intérêt.

($1\,^1/_4$ an. = 7,50 fr. = 207,50 fr.)

b) 800 fr. placés à 5 % du 1er juillet 1909 au 31 décembre 1910 ?

($1\,^1/_2$ an. = 60 fr. = 860 fr.)

c) 90 fr. placés à 4 % du 1er janvier 1908 au 1er février 1909 ?

($1\,^1/_{12}$ an. = 3,90 fr. = 93,90 fr.)

d) 2400 fr. placés à 3 % du 1er novembre 1908 au 31 décembre 1910 ?

($2\,^1/_6$ an. = 156 fr. = 2556 fr.)

V. Divers.

9. Quel est l'intérêt annuel de 75 fr. à $3\,^1/_3$ % (2,50 fr.)

10. Que doit-on payer pour les intérêts de 215 fr. au 5 % pendant 2 ans ?

(21,50 fr.)

11. Quels sont les intérêts de 380 fr. à 3 % du 1er janvier au 1er avril ?

($^1/_4$ de 11,40 fr. = 2,85 fr.)

12. Que retire-t-on pour les intérêts de 8600 fr. placés à 5 % pendant $1\,^1/_2$ an ?

($1\,^1/_2 \times 430 = 645$ fr.)

13. Une cédule de 730 fr. est remboursable au bout d'un an avec intérêt à 4 %. Que devra payer le débiteur ? (730 fr. + 29,20 fr. = 759,20 fr.)

14. Quels sont les intérêts simples de 800 fr. à $3\,^1/_2$ % pendant $2\,^1/_2$ ans ?

($2\,^1/_2 \times 28$ fr. = 70 fr.)

15. Quel est l'intérêt pour 8 mois de 675 fr. à 4 % ? ($^2/_3$ de 27 fr. = 18 fr.)

16. Quelqu'un emprunte 1200 fr. le 1er janvier et rembourse cette somme le 1er novembre suivant avec l'intérêt à 3 %. Combien paye-t-il ?

(1200 fr. + $^{11}/_{12}$ de 36 fr. = 1233 fr.)

17. Un domaine est hypothéqué pour 19 500 fr. De combien l'intérêt annuel de cette dette sera-t-il diminué si le taux est abaissé de $^1/_2$ % ?

($^1/_2$ de 195 fr. = 97,50 fr.)

18. Que paye-t-on pour les intérêts de 360 fr. à $3^1/_2$ % pendant 7 mois?
($^7/_{12}$ de 12,60 fr. = 7,35 fr.)

19. Trois héritiers ont à se partager également une somme de 4200 fr. avec les intérêts à 4 % d'un trimestre. Que revient-il à chacun ? (1414 fr.)

20. J'ai économisé les $^2/_9$ de mon traitement de 1800 fr. ; je place cette économie à la caisse d'épargne qui paye $3^3/_4$ % d'intérêt. Que pourrai-je retirer dans un an ? (415 fr.)

21. Quels sont les intérêts de 2700 fr. placés à 4 % pendant 9 mois ?
($^3/_4$ de 108 fr. = 81 fr.)

22. Quelle somme faut-il pour rembourser un capital de 1600 fr. avec les intérêts au $4^1/_2$ % pendant 1 an 7 mois ? (1600 fr. + $1^7/_{12}$ + 72 fr. = 1714 fr.)

J. S. et E. B.

COMPTABILITÉ

Compte d'un entrepreneur avec un agriculteur.

M. Gabella, entrepreneur à Savigny, vous prie d'établir son compte avec M. Cordey, propriétaire au dit lieu, pour l'année 1909, d'après les données suivantes :

Le 15 mars, il a repavé l'écurie de M. Cordey, soit une superficie de 12 m. de long sur 4 m. de large, à raison de 2 fr. 20 le m², fournitures comprises. Le 25 dit, M. C. lui a livré un acompte de fr. 50, et 8 ddal. de pommes de terre à 1 fr. 30 le ddal. Le 3 juin, M. G. lui a récrépi les deux côtés d'un mur long de 17 m. et haut de 1 m. $^1/_2$ pour le prix de 30 c. le m² ; 10 jours après, il est allé chez M. C. chercher un moule de fayard vendu fr. 18 le stère. Le 12 juillet il lui a reblanchi les 4 parois et le plafond d'une chambre mesurant 6 m. de long, 4 m. $^1/_2$ de large et 2 m. 60 de haut, à raison de 25 c. le m². Le 18, M. C. lui a livré fr. 100 en espèces et lui a fait 2 voiturages de la gare de Chexbres à Savigny pour transport de chaux et de ciment; il demande fr. 12 par voyage. Le 11 août, un ouvrier de M. Gabella lui a construit, sur place, 2 bassins comptés à fr. 60 et fr. 48, fournitures comprises; pendant ce travail, qui a duré 4 jours, l'ouvrier a pris pension chez M. Cordey, pour 1 fr. 80 par jour. Le 25 novembre, ce dernier a livré à l'entrepreneur, un porc gras de 140 kg. à 62 c. la livre.

Sachant que pendant le dernier trimestre 1909 M. Cordey a fourni chaque jour à l'entrepreneur, 3 l. de lait à 18 c. le litre, lequel redoit à l'autre, le 31 décembre, si le jour avant, M. Gabella a vendu à l'agriculteur, 15 m. de tuyaux en ciment, à fr. 1 le m.

1909	*Mon compte avec M. Cordey, agriculteur*		*Doit*	*Avoir*
Mars 15	Repavé une écurie, de 48 m², à 2 fr. 20	Fr.		105 60
» 25	Reçu acompte	»	50 —	
» 25	Reçu 8 ddal. pommes de terre à 1 fr. 30	»	10 40	
Juin 3	Récrépissage d'un mur, 51 m² à 30 c.	»		15 30
Juin 13	Reçu 4 s. de fayard, à fr. 18 le stère	»	72 —	
Juillet 12	Reblanchissage d'une chambre, 81,6 m² à 25	»		20 40
» 18	Reçu acompte	»	100 —	
	A reporter	Fr.	232 40	141 30

	Report	Fr.	232 40	141 30
Juillet 19	Voiturage de Chexbres, 2 courses à fr. 12	»	24 —	
Août 11	Construit 2 bassins, fr. 60 + fr. 48	»		108 —
» 14	Pension d'un ouvrier, 4 jours à 1 fr. 80	»	7 20	
Novemb. 25	Reçu 1 porc gras, 140 kg. à 1 fr. 24	»	173 60	
Décemb. 30	Livré 15 m. tuyaux à fr. 1 le mètre	»		15 —
» 31	Reçu 276 l. lait à 18 c.	»	49 68	
» 31	Pour balance, je redois à M. Cordey	»		222 58
	Sommes égales	Fr.	486 88	486 88

Les élèves, numéros impairs, feront :

Mon compte avec M. Gabella, entrepreneur.

J. Vautravers.

CARNET DE L'INSTITUTEUR

Si dans l'exercice de notre vocation, nous sommes aux prises avec bien des difficultés, si nous avons bien des motifs de découragement, si l'ingratitude est trop souvent la récompense de nos efforts, nous avons aussi, par contre, bien des sujets de nous réjouir. Beaucoup d'enfants, à défaut de certains parents, savent apprécier notre travail et nous témoigner leur reconnaissance pour les services que nous leur rendons en nous occupant de leur éducation en même temps que de leur instruction.

J'en veux pour preuve une simple lettre écrite par ses élèves à une institutrice qui avait fonctionné comme remplaçante dans une école de village pendant trois semaines seulement et qui était sur le point de partir pour l'étranger. J'ajouterai, pour la compréhension du fait, que cette classe est organisée en association, suivant les principes du Dr Förster ; la démarche a d'ailleurs été toute spontanée de la part des écoliers. Voici ces lignes, inspirées par un sentiment des plus louables chez ces enfants de simples paysans, habitués sans doute à respecter le maître et à bien accomplir leurs devoirs :

B., le 22 janvier 1910.

Mademoiselle,

Monsieur M., notre instituteur, nous a annoncé votre prochain départ. Nous venons donc vous souhaiter un bon voyage et surtout beaucoup de bonheur dans votre nouvelle patrie. Vous avez été bien peu de temps parmi nous et cependant nous nous étions déjà tous profondément attachés à vous. Vous avez été bien bonne pour nous et nous vous remercions pour toutes les peines que vous vous êtes données. Nous vous en sommes bien reconnaissants et nous garderons de notre chère et dévouée institutrice un bien doux souvenir. Nous vous demandons également de nous pardonner les ennuis que nous avons pu vous causer et nous espérons que vous garderez toujours dans votre cœur une petite place pour la méchante et turbulente petite classe de B.

Dans cet espoir, nous vous prions de recevoir, chère demoiselle, encore une fois, tous nos vœux de bonheur et nos bien affectueuses salutations.

Au nom de l'assemblée :

Le secrétaire : H. J. — *Le président :* A. J.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Bureau des fournitures scolaires

Un concours est ouvert en vue de l'impression d'un formulaire pour registre ma-ricule des commissions scolaires (art. 104 du Règlement sur l'Instruction publique rimaire).

Ce formulaire sera en tous points conforme au modèle admis par le Département e l'Instruction publique.

Le dit concours prévoit, en outre, la reliure du formulaire dont il s'agit, comme uit :

a)	70 registres	de 50	feuilles	doubles
b)	140 »	25	»	»
c)	150 »	10	»	»

Il sera donné connaissance du cahier des charges ainsi que de tous les renseigne-nents nécessaires, au Bureau des Fournitures scolaires.

Les soumissions devront être adressées au Département de l'Instruction publique pour le 15 mars prochain, à 4 heures du soir, où elles seront ouvertes en séance publique.

Le chef du Département de
l'Instruction publique,
Camille DECOPPET.

Ecoles primaires

Lucens. — Un concours est ouvert pour la nomination d'une maîtresse de ravaux à l'aiguille.

Fonctions légales.

Traitement : Fr. 500.— par an, pour toutes choses.

Adresser les offres de service au Département de l'Instruction publique et des Cultes, service de l'Instruction, jusqu'au **22 mars,** à 6 heures du soir.

PROFESSEUR

possédant **à fond** le français et l'allemand et si possible un peu d'italien, **est demandé** dans grand pensionnat vaudois. Traitement initial **Fr. 2000.**— et entretien complet.

Adresser offres sous **M 21558 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne.**

Association suisse des directeurs d'instituts

Notre bureau central et d'informations s'occupe du placement du

personnel enseignant

Informations sur H 235 LZ

achats et ventes

Donne les renseignements gratis sur les **établissements d'éducation suisses et étrangers.** Pour de plus amples renseignements, s'adr. : **Gewerbesekretariat 11, Schmidgasse, Zug.**

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10 % aux membres de la **S. P. V**

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans majoration pour escompte spécial.

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pèlerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**

F. JAQUET.

Recueil de chants pour Chœur d'hommes

Nouvelle édition revue et augmentée. Un volume 500 pages. Fr. **2.50**

Vente exclusive aux Sociétés et Pensionnats, AUX IMPRIMERIES RÉUNIES (S. A.) LAUSANNE

Systèmes brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPA successeur

GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 ***Havre 1893***
Paris 1889 ***Genève 1896***
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.

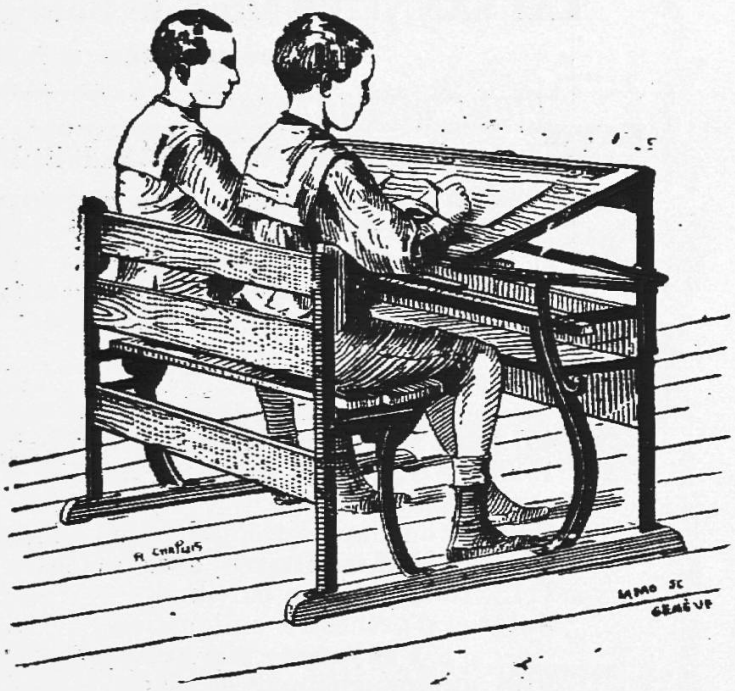

Pupitre avec banc

Pour Ecoles Primaires

Modèle nº 20

donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle nº 15 *a*

Travail assis et debout

et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ

par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles, évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises ou notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Granges, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles, Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

EDITION FŒTISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, Rue de Bourg. — PARIS, 28. Rue de Bond

Succursales à NEUCHATEL et VEVEY.

VIENT DE PARAITRE:

CHOEURS A VOIX D'HOMMES AVEC ACCOMPAGNEMENT.

298. *Berlioz H.* **Chant des Bretons,** Voix seules en partition 0
Accompagnement pour piano en location.
299. — **Chant guerrier,** avec soli de ténor et basse, voix seules en part. 1
Accompagnement pour piano en location.
Brody A. op. 44 **Sonnet à la forêt,** trio pour ténor, baryton et basse, 417. partit
chant et piano 3
417 parties séparées 0
— **Terre d'Helvétie,** à 3 voix, 457 partition chant et piano 2
457. voix seules en partition 0
1. *Doret G.* **Voix de la Patrie,** cantate avec soli et orchestre ou piano, partiti
chant et piano 3
Matériel de chœur et d'orchestre en location.
— **l'Automne,** avec orchestre ou piano 1641. partition chant et piano 1
1113. voix seules en partition 1.
Matériel d'orchestre en location.
— **l'Hymne au travail,** 1114. voix seules en partition 1
1648 accompagnement de piano 1
Hochstetter J. **Stances à l'Helvétie,** avec solo de baryton, 416 partition chant
piano 2
Voix seules en partition 0
Lauber J. op. 11 **Hymne Suisse,** avec orchestre ou piano, 784 partition chant
et piano 2.
Voix seules en partition 0.
Matériel d'orchestre en location.
Mayor Ch. **Le Soleil du Léman,** avec mezzo-soprano solo et orchestre ou pian
1132. partition chant et piano 4.
1319. voix seules en partition 1,
Matériel d'orchestre en location.
Pantillon. op 55 **Hymne à l'Aurore,** avec orchestre ou piano, 1410 partiti
chant et piano 2.
1410. voix seules en partition 0.
Matériel d'orchestre en location.

COLLECTION DE **CHANTS MODERNES** POUR 4 VOIX D'HOMMES

20. *Handwerg W.* op. 37. N° 4 . **L'an prochain !** 0.
21. *Pfeil H.* op. 20. **Un enfant du peuple !** 0.
22. *Unglaub C.* op. 11. **Le moulin dans la forêt** 0.
23. *Othegraven A. von* op. 16. N° 7. **Tu ne reviendras plus** 0.
24. *Plaschka W.* op. 20. **Chant d'amour** 0.
25. *Plueddemann M.* **A la fontaine** 0.
26. *Kageler L.* op. 5. **Chant nuptial** 0.
27. *Kuhenhold C.* op. 64 **Le foyer** 0
28. *Sturm W.* op. 91. N° 3. **Encore un broc** 0.
29. *Kaun H.* op. 57. N° 2. **Le chant du cavalier** 0.
30. *Plaschka W.* op. 14. **O Saison bénie** 0.
31. *Juengst H.* op. 35. N° 1. **Jour de mai** 0.
32. *Lœffler O.* op. 17. **Le printemps vient** 0.

ENSEIGNEMENT

Mayor Ch. **A Prima Vista,** solfège choral pour voix d'hommes. avec exercices lecture à vue (Préparation au concours).
Première partie, comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans les tonalités majeur jusqu'à 3 dièzes et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins. 1
Deuxième partie, comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les ton lités avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composé (En préparation).

Lausanne. —Imprimeries Réunies (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVIme ANNÉE. — No. 11 LAUSANNE — 19 Mars 1910.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

L'exposition de Pâques

des magasins de la maison

„MERCURE"

Chocolats Suisses & Denrées Coloniales

mérite d'être visitée.

Elle offre un choix tout-à-fait exceptionnel de **CHOCOLATS**, de **BONBONS**, de **LIÈVRES de PÂQUES**, d'**OEUFS de PÂQUES**, et de ravissantes **BONBONNIÈRES** pour **CADEAUX de PÂQUES**

MERKUR

Modèles d'Ecriture Ronde

et Gothique

Méthode Bollinger

très facile à apprendre.

Prix 1.– fr.

Bâle 1901: Médaille d'argent – Genève: Mention honorable

Auteur éditeur: Bollinger-Frey, Bâle

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, **LAUSANNE** — Rue Fleury, 7, **NEUCHATEL**

Téléphone Rue Colombière, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Les Livres Roses pour la Jeunesse

UN APPEL AUX PARENTS

COMMENT DONNER AUX ENFANTS LE GOUT DE LA LECTURE

Il n'est rien de plus important que de donner aux enfants le goût de la lecture. N'est-ce pas le plaisir le plus sain, le plus durable, et le moins cher ? N'est-ce pas par la lecture de **bons livres** que tout s'apprend ? Pourquoi nos enfants ne tirent-ils pas de ce moyen de récréation et d'instruction tout le parti possible ?

Parce que généralement le livre est rébarbatif et leur rappelle la classe ;
Parce que le livre est laid ;
Parce que le livre est ennuyeux ;
Parce qu'il n'est pas illustré ou mal illustré ;
Enfin, parce qu'il est trop cher et n'est point accessible à leur petite bourse.

Des HISTOIRES et des IMAGES !
Des IMAGES et des HISTOIRES !

Voilà ce qu'il faut offrir aux enfants pour leur donner le goût de la lecture.

En même temps, par surcroît, on leur donnera le goût du dessin, on leur permettra de satisfaire une passion innée pour le coloriage et l'enluminure.

Le livre d'Histoires en Images **à bon marché** n'existait pas chez nous, — il existe maintenant.

On pourra s'en convaincre en parcourant l'un quelconque des petits livres mis en vente au prix invraisemblable de 20 centimes, où l'enfant trouvera tour à tour la réalité et le rêve ; tout ce qui parle à son imagination et à son cœur ; contes, récits, aventures, historiettes, actions des personnages fameux, vies des enfants et des hommes célèbres ; histoire des bêtes curieuses, voyages; inventions, etc.

Petits et grands y trouveront plaisir et profit ; les parents eux-mêmes aimeront ces récits évocateurs de l'âge d'or et les raconteront aux tout petits en attendant que ceux-ci puissent les lire à leur tour.

Donc la bonne nouvelle va se répandre, et nos enfants, même les moins favorisés de la fortune, pourront désormais posséder une bibliothèque bien à eux : la nouvelle *Bibliothèque merveilleuse Larousse :* **Les Livres roses !**

Puisse cette saine littérature captiver les jeunes lecteurs et les éloigner des dangereuses publications à la mode. récits policiers, journaux à carricatures, véritable école de démoralisation, de sottise et de mauvais goût ! Chaque volume, comprenant 64 pages, illustrées de nombreuses gravures, 20 cent.

IL PARAIT DEUX VOLUMES PAR MOIS (1er et 3me samedi).

Vient de paraître : No 25. **Les Mauvais Tours de Goupil le Renard.** *(Demander le prospectus spécimen contenant la liste des 24 volumes à la LIBRAIRIE PAYOT et Cie, LAUSANNE).*

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

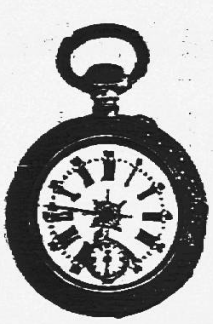

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

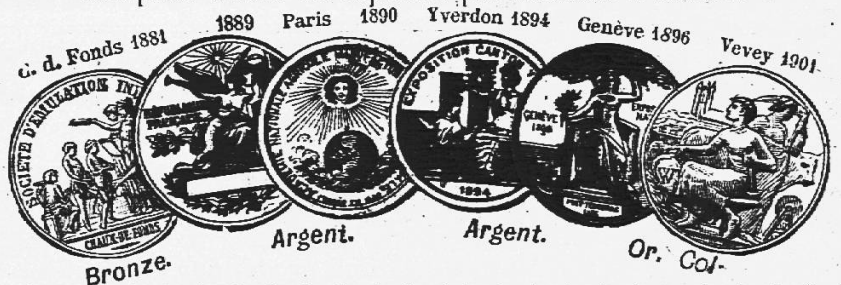

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie

BORNAND-BERTHE * 8, rue Centrale, 8 LAUSANNE

Montres garanties en tous genres et dans tous prix. — Spécialité de montres très soignées, fabriquée par la maison. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — Petite **orfèvrerie** à prix très avantageux.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant **Envoi à choix.**

PERRENOUD & Cie

Successeurs de P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.